LYCEE DES METIERS
DE L'ENERGIE, DE LA METALLURGIE ET DE LA VENTE
JEAN CAILLAUD
RUELLE SUR TOUVRE

POUR LES PARENTS
A CONSERVER

PPMS (PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETE)

Dans chaque établissement scolaire, un PPMS est rédigé et fait l'objet d'exercices de simulation. Ce plan prévoit les procédures à suivre en cas de risques majeurs.

Un risque majeur est un évènement d'origine naturelle (tempête, séisme, glissement de terrain, inondation,...), technologique (nuage toxique, radioactif, explosion,...) ou humaine, qui cause de graves dommages à un grand nombre de personnes, de biens, et à l'environnement.

Par sa gravité et/ou son étendue, il provoque une situation de crise. L'organisation des secours demande une importante mobilisation des personnes et des services, voire la mise en place de moyens exceptionnels.
Les établissements scolaires peuvent être confrontés à ce genre d'évènements et doivent y être préparés pour pouvoir les affronter de la manière la plus appropriée.

Le **Plan Particulier de Mise en Sûreté** permettra aux équipes éducatives :

- De faire face à un accident ou incident majeur en attendant l'arrivée des secours
- D'être prêtes à mettre en œuvre les directives des autorités

Le PPMS a pour objectif d'assurer la protection des élèves et prévoit, selon le risque :

- La mise à l'abri ou le confinement des élèves si le risque est extérieur (nuage toxique,...)
- L'évacuation hors des bâtiments des élèves si le risque est intérieur (incendie,....)
- Une réaction adaptée en cas d'intrusion agressive

Les enfants seront mis à l'abri sous la surveillance des enseignants jusqu'à la fin de l'alerte.

Vous pourrez vous référer au carnet d'accueil que votre enfant aura en sa possession, pour plus de précisions sur la procédure mise en plan au Lycée des Métiers Jean Caillaud.

POUR VOTRE SECURITE NE CHERCHEZ PAS A RECUPERER VOS ENFANTS

Ils sont pris en charge et mis en sécurité. Vous risqueriez de mettre en jeu votre propre sécurité, celle de vos enfants, celles des autres enfants....Votre présence ne pourrait qu'être source de gêne et de perturbation pour les services de secours.

Selon le danger, des signaux d'alerte distincts sont utilisés selon la réaction à adopter : évacuation ou confinement.

Nous demandons à tous les parents de prendre connaissance de la **note d'information aux familles sur les bons réflexes** en cas de risque majeur.

INFORMATION AUX FAMILLES
LES BONS REFLEXES EN CAS DE RISQUE MAJEUR

N'allez pas chercher votre enfant à l'école.
Un plan de mise en sûreté a été mis en place dans son école. Les personnels connaissent les consignes à suivre.

Ne téléphonez pas, pour ne pas encombrer les réseaux.
Laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser.

N'allez pas sur les lieux du sinistre. Vous vous mettriez en danger.
Mettez vous à l'abri dans un local calfeutré (portes et fenêtres fermées)

Ecoutez la radio et respectez les consignes des autorités.

- **France Bleu La Rochelle 101.5 Mhz**
- France Inter : fréquence 92.2 Mhz
- France Infos : fréquence 105.5 Mhz

Recevez avec prudence les informations ne provenant pas des autorités.

Gardez cette note à un endroit où vous pourrez la consulter en cas de réel danger et respectez les consignes données.